



## Récupérer acompte réservation chaton

Par **Bobiniereland**, le **25/05/2011** à **21:58**

Bonjour,

J'ai réservé un chaton de race siamois auprès d'une éleveuse que je pensais professionnelle. L'acompte de 250 euros a été versé par virement en date du 28/01/2011.

Par la suite, je n'ai quasiment eu aucune nouvelle des chatons, ni aucune photos...

J'ai appris ensuite que je ne pourrais pas choisir le chaton, qu'elle m'en attribuerait 1 d'office...

Je devais le récupérer le 25 mai, mais la veille elle m'appelle pour me dire que le vétérinaire a détecté une maladie virale et que les autres chatons ont des zones sans poils sur la queue, du coup cela reporte la transaction à plus tard.

Dans le contrat elle est tenue de me donner un chaton avant le 30 juin mais je n'ai plus confiance en cette éleveuse et je souhaite mettre fin au contrat, or elle refuse de me rendre la caution, elle me dit qu'elle me vendra un chaton dans les délais.

Quel est mon recours ?

Merci d'avance